

MAIRIE DE MUTIGNY



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JANVIER 2021

Absente : Caroline LAPERSONNE donne pouvoir à Claudine BEGUINOT
Marie-Anne HUMBERT est désignée secrétaire de séance.

Attribution de l'appartement communal à Madame Rachel ABRAHAM : le conseil municipal est informé de la signature d'un contrat de bail locatif pour un appartement situé impasse de l'école, pour un loyer mensuel de 602 € dont 102 € de charges (sauf eau et électricité) à compter du 1^{er} décembre 2020, incluant une place de parking. Des petits travaux de rénovation vont être réalisés par l'entreprise Saint-Maclou (remplacement du revêtement de sol dans une pièce). Un devis pour la rénovation du sol du couloir desservant les appartements communaux sera par ailleurs prochainement réalisé.

Attribution d'un garage communal à Madame Rachel ABRAHAM : le conseil municipal donne son accord pour la location d'un garage communal vacant au tarif de 40€ par mois.

Remboursement de frais à Madame Marie-Claude REMY : les frais d'impression des cartes de vœux (157,94 €) réalisées sur le site internet Vistaprint ont été pris en charge personnellement par Mme REMY. Le conseil municipal donne son accord pour procéder au remboursement des frais.

Décision modificative n° 1 : le conseil municipal est informé de la nécessité, pour le paiement des prêts et le remboursement des cautions, d'ajouter des crédits budgétaires aux chapitres 66 et 16.

Le Maire propose que les opérations se fassent de la façon suivante :

Virement de crédit au chapitre 66 pour 245€

66111 (66) Dépenses + 245€ / 60623 (12) Dépenses - 245€

Virement de crédit au chapitre 16 pour 5300€

1641 (16) Dépenses + 4900€ / 165 (16) Dépenses + 450 € / 2031(20) Dépenses - 5350€

Cimetière communal : une seule place restant disponible dans le colombarium, un devis a été réalisé auprès de l'entreprise des pompes funèbres Schlichka pour l'achat d'un nouveau colombarium (« mini tombes ») permettant l'installation de 4 nouvelles urnes. Une DETR sera déposée en vue de l'obtention d'une subvention sur cet achat. Par ailleurs, le géomètre interviendra le 22 janvier prochain à 10h30 pour les travaux d'extension du cimetière.

Commande de panneaux Unesco : suite à l'intervention de Monsieur Jean-Luc Barbier, expert scientifique auprès de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial, l'emplacement de 2 panneaux verticaux est défini aux entrées du village. Le coût pour l'achat et l'installation de 2 panneaux et d'1 plaque murale est de 1435 €.

Proposition d'acquisition de parcelles communales : par courrier, Monsieur Nicolas SENS-SALIS informe la mairie de son intérêt pour acquérir la parcelle C0209 de 97 ares 46.

Divers :

- **Contribution au redressement des finances publiques :** la commune doit verser 2028 € au titre de sa participation au redressement des finances publiques.
- **Elagage d'un arbre dépassant sur le terrain de Madame Fin et Monsieur Oudéa :** plusieurs devis ont été réalisés et un prestataire retenu pour la seule coupe des branches.
- **Maraicher :** en raison du couvre-feu, les horaires d'ouverture chez Marc Collet (place de la mairie) sont adaptés, tous les mercredis entre 16h30 et 18h.

Le conseil se termine à 20h20.

Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 23 février 2021 à 18h30

MAIRIE DE MUTIGNY

1 Place Garitan - 51160 Mutigny – Tél. : 03 26 52 31 37 – Courriel : mairie-mutigny@wanadoo.fr

